

TROPHÉES DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cinq entreprises primées

Cinq entreprises ont été récompensées pour leur démarche RSE dans le cadre des trophées Développement durable de la propreté (4^e édition). Les prix ont été remis fin juin par Laurence Acerbo, présidente du Comité national développement durable de la FEP, et Isabelle Perru-Poupon, directrice du développement durable, à Paris à l'occasion de l'AG de la fédération.

Dans la catégorie « Développement des compétences des salariés », le prix a été attribué à Bruno Fradin Propreté (19 salariés, Vendée) pour sa constance dans le développement des compétences des salariés, 100 % d'entre eux ont été formés. Le jury a aussi apprécié l'implication des parties prenantes et la qualité des indicateurs. L'entreprise Rhonis (309 salariés, Rhône) a remporté le trophée dans la catégorie « Prévention des TMS ». Elle fait preuve d'une réelle volonté de faire évoluer les choses et mène des actions dans la durée: acquisition de nouveaux matériels, rencontres régulières avec la médecine du travail, formations avec un ostéopathe....



Cette année, une fois n'est pas coutume, le jury a choisi de remettre à deux entreprises *ex aequo* le « Prix spécial du jury » : GSF (29 000 salariés) pour sa démarche intégrée et ses innovations, Sneg Propreté (250 salariés, Sarthe) pour la mise en place d'actions pertinentes (actions auprès des clients, partenariat avec une association pour la gestion des déchets papier...). En raison de la qualité de ses actions, le jury a également choisi d'attribuer à Saturne Services (618 salariés, Val d'Oise) la mention spéciale du jury « Démarche globale RSE ». ■